

Mairie

de

BALLAN-MIRÉ

37510

Canton de *BALLAN*

Ballan-Miré, le 21 février 2014

 : 02.47.80.10.00



Procès-Verbal du Conseil Municipal du 27 janvier 2014

Etaient présents :

MM. BAUMEL, BOUDESSEUL, ROUSSEAU, LABES, SAUTEJEAN, TRANCHET, ROCHER, LE GURUN, MORLAT, PROUTEAU, MURILLO, PEINEAU, KOENIG, RAGUIN, NOWAK, MARTIN, RIBETTE, FORTIN, CABANNE

Etaient excusés :

MM. : DESCROIX, BEAUCHER, MONTOYA, YVENAT, BEGAUD, CARRENO, LACORDAIS, DOUARD, URVOY, GOUJON

Ces Conseillers avaient donné respectivement pouvoir à MM. : LABES, DESCROIX, BOUDESSEUL, SAUTEJEAN, KOENIG, RAGUIN, FORTIN

Ont été désignés pour remplir les fonctions de secrétaires : MM. FORTIN et LE GURUN

1- Débat d'Orientations Budgétaires 2014

Le Conseil Municipal prend acte que le débat des Orientations Budgétaires 2014 a eu lieu en cette séance.

2- Zone d'activités « Carrefour en Touraine » - Lotissement n° 1 - Vente d'un terrain (lot Q)

Le Conseil Municipal approuve le projet de vente du lot Q à l'EURL François PETIT et à la SARL David MASSE, d'une superficie de 10 662 m² au prix de 15 € H.T. le m².

Vote : Unanimité

3- Solde de subvention pour l'organisation de la classe de neige école Jean Moulin

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le solde de 2 500 €uros de la subvention à l'association USEP « La Ballanaise », pour l'organisation d'une classe de neige de l'école J. Moulin qui a eu lieu du 20 au 24 janvier 2014.

Vote : Unanimité

4- Subvention à l'association Touraine Chinonais Initiative

Il est fait lecture du courrier reçu d'« Initiative Touraine Chinonais » qui fait savoir que le Comité d'agrément a accordé à Madame MARAIS, propriétaire d'un magasin de fleurs à BALLAN-MIRÉ, un prêt de 6 000 € remboursable sur 5 ans.

Le Conseil Municipal accepte de verser une subvention d'un montant de 900 €uros à Initiative Touraine Chinonais.

Vote : Unanimité

5- Autorisation d'occupation du domaine privé de la Commune pour entreposage des produits d'une coupe de bois

Le Conseil Municipal autorise les entreprises chargées de procéder à l'entretien des bois et forêts à occuper temporairement le domaine privé de la Commune afin d'y entreposer les produits de leurs interventions, à savoir les coupes de bois, au prix de 25 € par mois pour 100 m² de terrain occupé.

Vote : Unanimité

6- Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat de formations en santé et sécurité au travail

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes entre les Communes de BALLAN-MIRÉ, CHAMBRAY-LES-TOURS, FONDETTES, JOUE LES TOURS, LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE, LA RICHE, LUYNES, SAINT AVERTIN, et TOURS et la Communauté d'Agglomération de Tour(s)plus en vue de l'achat de formations en Hygiène et Sécurité, conformément aux dispositions de l'article 8 du Code des marchés publics. Il désigne M. Daniel LE GURUN en qualité de titulaire et Mme Jany ROCHER en qualité de suppléante pour représenter la ville de BALLAN-MIRÉ au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes.

Cette délibération annule et remplace celle du 4 novembre 2013, pour laquelle une erreur matérielle s'était glissée (précision que chaque Commune est chargée de l'exécution du marché et non la seule Communauté d'agglomération).

Vote : Unanimité

7- Modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'agent social de 2^{ème} classe

Le Conseil Municipal décide de modifier le tableau des effectifs en créant un poste d'agent social de 2^{ème} classe à temps complet au sein du Multi-accueil.

Vote : Unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Assainissement :

Madame NOWAK demande à ce que soient précisés les travaux réalisés par la Communauté d'Agglomération Tour(s)Plus pour ce qui concerne l'assainissement des eaux usées depuis 2010. Mme BOUDESSEUL, après avoir précisé que les travaux n'ont pu commencer qu'en 2011 pour cause de mise en place des démarches d'intégration à la Communauté d'Agglomération, donne lecture des éléments recensés dans le tableau suivant :

NATURE DES TRAVAUX	2011 Montant € HT	2012 Montant € HT	2013 Montant € HT	TOTAL H.T.
Rue du Commerce (partie haute)	27 911,00			27 911,00
Rues de l'Eglise et Maréchal Foch	28 440,25			28 440,25
Rue Saint Exupéry		20 829,21		20 829,21
Rue de l'Etang		13 344,90		13 344,90
Rue du Maréchal Foch		12 458,25		12 458,25
Avenue Jean Mermoz		19 839,37		19 839,37
Rue de la Commanderie		8 784,00		8 784,00
Rue du Commerce (sondages étude Hades)			5 117,79	5 117,79
Rue du Général Leclerc			35 930,80	35 930,80
Rue des Hérissières			11 416,30	11 416,30
				184 071,87

Rythmes scolaires :

Madame NOWAK souhaite savoir si des rencontres liées à la mise en place des rythmes scolaires ont été organisées en dehors de la présence des représentants d'opposition du Conseil Municipal qui avaient déjà assisté.

En l'absence de M. DESCROIX, adjoint à la jeunesse, M. le Maire, Laurent BAUMEL, précise que les trois représentants ont pris part aux trois rencontres plénières de concertation le 25 mai 2013 (lancement de la concertation), le 4 octobre 2013, puis le 15 novembre 2013. Une réunion spécifique liée à l'organisation de l'école maternelle, centrée autour des seuls enseignants et parents d'élèves de Jacques Prévert, s'est tenue le 28 novembre 2013.

Il n'y a donc pas eu d'autres rencontres générales auxquelles les représentants de l'opposition n'auraient pas été conviés à participer et ils continueront à être invités à des réunions d'ordre général car il n'y a pas de rupture de la jurisprudence jusqu'alors mise en place.

Invitation à la cérémonie d'accueil des nouveaux ballanais :

Mme NOWAK regrette que, sur les invitations, n'apparaisse pas la mention « Le Maire et le Conseil Municipal » et seulement « Le Maire et son équipe ».

M. le Maire indique qu'il prend note de cette observation et réfléchira à son éventuelle application ultérieure.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour,
la séance est levée à 20 h 45.